

ABONNEMENT

Saumur : Un an 30 fr. Six mois 16 Trois mois 8 Poste : Un an 35 fr. Six mois 18 Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR, Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . 20 Réclames, — 30 Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 9 AVRIL

A l'occasion des fêtes de Pâques, l'Echo Saumurois ne paraîtra pas lundi 11 avril.

GUERRE OUVERTE

Les journaux militaires annoncent que cinq ou six mille hommes vont être embarqués à destination du Tonkin.

Nos confrères ajoutent que cet envoi est destiné à combler les vides que va faire dans le corps d'armée d'Extrême-Orient le rapatriement des soldats ayant terminé leurs deux années de service colonial.

Voilà, ce nous semble, un chiffre bien gros et hors de toute proportion avec le chiffre d'hommes que — nous a-t-on dit — nous devons désormais entretenir au Tonkin.

On compte généralement lorsque l'état de guerre n'est pas déclaré, — et c'est, nous dit-on toujours, le cas pour le Tonkin, — un huitième de remplacement.

A ce compte, ce serait donc un corps d'armée d'environ cinquante mille hommes que nous continuerions à entretenir en Extrême-Orient, et ce chiffre ne cadrerait nullement avec les déclarations qui nous ont été faites à la tribune par les différents gouvernements qui ont succédé à M. Jules Ferry.

Il faudrait conclure de la nouvelle donnée par nos confrères militaires que — le mot n'est pas de nous, mais d'un journal qui passe pour avoir des relations journalières avec M. Boulanger, la France militaire — « la soit disant pacification du Tonkin est bel et bien un état permanent de guerre ouverte ».

Pour dire le vrai, en dépit des affirmations gouvernementales ratifiées par les majorités serviles, nous nous en étions toujours doutés.

Si nous sommes en état permanent de guerre ouverte, il était de toute injustice

que les campagnes d'Annam et d'Extrême-Orient fussent comptées simples à nos officiers et soldats et nous applaudissons des deux mains à la décision ministérielle qui rétablit la campagne double pour notre corps expéditionnaire.

Toutefois, nous nous permettrons de faire observer aux journaux officiels de M. Boulanger qu'en tressant des couronnes à leur patron en l'honneur de cette décision ils commettent une gaffe qui ne le cède en rien à celle de leur quatrième page où nous trouvons inscrits côte à côte, en lettres d'un centimètre de haut, les noms de MM. GERAUDEL-BOULANGER-PAULUS, sous cette rubrique : nos gloires militaires !

Oh ! nous ne disons pas que l'assemblage de ces trois noms ne soit pas indiqué. Néanmoins il est peu probable que l'armée soit très flattée de voir son chef flanqué, dans ce triumvirat de gloire... charlatanesque, de l'apothicaire puffiste et du chanteur de brasseries, et les officiers de M. Boulanger eussent sagement fait de garder une sage réserve aussi bien à propos de ce nouveau boniment qu'au sujet de la décision du 20 mars 1887.

Si en effet il a fallu cette décision de mars 1887 pour réparer l'injustice qui enlevait aux troupes d'Orient le bénéfice de la double campagne, c'est que cette injustice avait été commise par la décision du 8 juin 1886.

Or, qui était ministre de la guerre le 8 juin 1886 ?

M. Boulanger lui-même.

C'est donc M. Boulanger qui avait provoqué la mesure dont M. Boulanger vient de détruire l'effet, et les officiers de M. Boulanger ont encore une fois perdu une belle occasion de se taire.

ÉDOUARD GRIMBLOT.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

LA COMMISSION DU BUDGET

Cela commence bien. Certains commissaires veulent repousser en bloc le projet du

gouvernement. Certains autres ont la prétention d'écarter cette mesure radicale et de dresser un budget parallèlement à celui édifié par M. Dauphin.

Bref, désaccord complet. Hier, à deux heures, la commission a entendu MM. Goblet et Dauphin. Que sortira-t-il de cette entrevue : une entente ? C'est peu probable. Un ajournement des embarras, c'est fatal. Suivant le procédé en honneur chez la gent républicaine gouvernementale, la commission partira en vacances jusqu'au 2 mai, dit-on.

Et vivent les vacances !

La presse de Berlin continue ses attaques.

La Post publie un article sur le général Boulanger. Le rédacteur du journal officieux dit qu'on cherche à Paris des prétextes pour justifier envers le monde les armements de la France. Le général Boulanger est forcé de vouloir la guerre. Il ne pourrait pas autrement rester sur la scène politique. La conclusion de la Post est que l'Europe trouve dans M. de Bismarck le gardien vigilant de la paix dont le général Boulanger est, au contraire, l'adversaire résolu.

Le général Boulanger, dit le Times, constitue une sauvegarde pour le cabinet français, car chaque fois que la position du cabinet est compromise, la presse allemande pousse des cris contre les desseins agressifs du général Boulanger, en sorte que la France est dans l'impossibilité de ne pas maintenir le ministre attaqué.

Le Times se demande s'il ne faudrait pas voir dans ce phénomène la main du mystérieux général.

Un incident grave s'est produit au conseil municipal de Paris. Des félicitations ont été votées à une infirmière laïque de l'hospice d'Ivry qui avait empêché un prêtre de pénétrer jusqu'à un malade, bien que ce dernier l'eût réclamé. Cet ecclésiastique n'é-

lait pas muni d'une autorisation écrite et la zélée infirmière a jugé qu'il était préférable de laisser mourir sans l'assistance de ce prêtre un malade dont les intentions étaient pourtant connues. Voilà comment la liberté de conscience est respectée dans les hôpitaux sur lesquels la municipalité de Paris a la haute main ! L'heure viendra-t-elle où les pauvres malades pour obtenir les soins des infirmières laïques seront obligés de promettre qu'en aucun cas ils ne réclameront les secours de la religion ?

Nous l'avons dit, le duel de MM. de Douville-Maillefeu et Sans-Leroy a été très sérieux. Ils se sont réconciliés après le combat, mais pendant l'action ils ont joué serré. La blessure reçue à l'avant-bras par M. de Douville-Maillefeu est plus grave qu'on ne le croyait après le duel. Le médecin de M. de Douville-Maillefeu a exprimé l'opinion que le blessé devait garder le lit plusieurs jours, afin d'éviter toute complication et l'apparition d'un phlegmon dans l'étendue des articulations profondément atteintes. Un appareil a été posé sur la blessure, pour assurer l'immobilité de la main droite, dont M. de Douville-Maillefeu ne pourra faire usage avant un certain temps.

Le consul de France au Cap fait remarquer que l'envoi des machines destinées à l'extraction de l'or, et qui sont, aux termes du nouveau tarif, admises en franchise dans la colonie, prend une importance chaque jour plus considérable. J'appelle de nouveau, écrit-il, l'attention de nos établissements métallurgiques sur les bénéfices que réalisent actuellement leurs rivaux d'Angleterre dans cette branche d'industrie, car je suis fermement convaincu qu'à l'époque des pluies les transports par la voie de Delagoatay à destination de Barbelon et de Witwa-Bersrand seront assez faciles pour qu'ils puissent leur disputer ce monopole. Un agent devait être envoyé, toute affaire cessante, par un syndicat, à l'effet d'étudier la question sur place.

21 Feuilleton de l'Echo Saumurois.

LA COMTESSE MADELEINE

Par M. DU CAMPFRANC

VI

Toute inquiétude avait disparu pour la vie du petit Henri ; mais il demeurait faible, ennemi. Sa jambe brisée ne reprenait aucune force. Ses journées se passaient sur une chaise-longue garnie de houppes, de nœuds, de franges ; le meuble le plus élégant et le plus coquet qui se pût imaginer. Pauvre Henri ! de sa couchette somptueuse, son regard limpide et triste se promenait languissamment sur les merveilles accumulées dans sa chambre. Son nid pourtant avait été embelli, d'avent, rendu charmant. Toute la pièce était tendue de draperies blanches et bleues, d'un bleu tendre d'une fraîcheur exquise ; un mince filet d'or montait et serpentait, encadrant les moulures bordant le plafond. Sur la cheminée de marbre blanc présidait un ange aux ailes étendues ; sur la console dorée s'élevaient des cornes de cristal, d'où s'échappaient des roses, de blancs azalées et de fines fougères. Un rayon de soleil jouait dans cette chambre toute la matinée, mettant

des jets lumineux sur le tapis aux bouquets mêlés de marguerites à cœur d'or et de bluets pâles, sur un fond gris argent ; et, sur ce tapis, ainsi que sur la table, étaient jetés avec profusion des jouets ingénieux et rares ; armées de fantassins et régiments de cavalerie ; suite de canons montés sur leurs affûts, fortresses dressées, animaux de toutes sortes, albums, livres enluminés, boîtes de peintures, boîtes de sucreries. Mais Henri demeurait indifférent à tous ces beaux jouets qui eussent ébloui tant de regards enfants.

A peine les avait-il touchés, qu'il les laissait retomber avec découragement. Ce qu'il eût voulu, c'eût été bondir à travers cette chambre, comme un joyeux enfant... Mais non, toujours il restait là, si fatigué, si brisé, d'être étendu sur sa chaise-longue. Il n'aimait que deux choses : sa chère maman Madeleine et une tourterelle prisonnière, comme lui, dans une cage aux barreaux d'or.

Exigeant comme les petits êtres trop chéris, il ne voulait pas consentir à ce que sa mère l'abandonnât seulement une heure. Si elle s'éloignait, ses yeux se faisaient suppliants ; tout en lui la priait de rester ; et si Madeleine, contrainte, par ses devoirs de maîtresse de maison, quittait le nid bleu tendre, orné de fleurs, il pleurait en silence. Rien ne l'amusait plus ; à tous les jeux que lui présentait sa gardienne, il remuait la tête tristement ; et sans cesse revenait la plainte ob-

tinée : « Je veux maman ».

La présence de toute autre personne lui était pénible, augmentait son malaise ; il ne retrouvait un peu de gaieté que lorsqu'il discernait le pas léger de la comtesse. Alors son pâle petit visage s'éclairait d'un radieux sourire ; et, sitôt que s'ouvraient la porte, ses bras se tendaient, et il disait : « maman, maman ! » avec tant de joie et d'amour que Madeleine, heureuse, enivrée de tendresse, revenait fidèlement prendre sa place auprès de son Henri bien-aimé.

Quelle tristesse de le voir ainsi, à trois ans, frêle et pâle, doux et silencieux, si différent de ce bel enfant aux yeux rieurs, au frais et perpétuel sourire, aux membres potelés et agiles que, pendant deux années, elle avait si souvent bercé. Et pourtant elle ressentait une joie bien profonde de l'avoir encore vivant, après une si effroyable chute.

Quand elle songeait à cette heure terrible, doucement elle fermait les yeux pour dissimuler ses larmes. Larmes de regrets ? Larmes de gratitude ? Elle n'aurait su le dire... Les deux peut-être, mêlées et confondues.

Lorsque la brise était tiède et le soleil brillant, Madeleine paraît son chéri ; elle l'habillait tout en blanc, aux couleurs de la Vierge ; et, bercés par le mouvement de la voiture, la mère et le fils s'en allaient au loin respirer l'air pur et balsamique

sous le dôme des grands pins, qui bordent la Sprée.

Ils s'en allaient toujours ensemble, heureux de ne pas se quitter. Le père les accompagnait rarement, retenu par son service militaire ou ses habitudes mondaines. Puis, il faut l'avouer, la vue du petit infirme lui était pénible. Quoi, c'était la son futur guerrier, cet être chétif, blotti sur les genoux de sa mère... qu'elle était étolée la fleur de son arbre ! Comment porterait-il la cuirasse et le casque, légués par les ancêtres, cet enfant débile dont le sang teinta à peine les joues pâles. Quel débris ! quelle épave d'une grande race !... Malédiction !

Et, tandis qu'il songeait ainsi, Madeleine, qui devinait sa pensée, prenait, à deux mains, cette petite tête pâle, mais si charmante d'intelligence, et la couvrait d'une pluie de baisers tendres. Puis, de retour de la promenade, doucement, dans la belle chambre bleue, couleur du ciel, elle recommençait la série des jeux paisibles.

Henri ne prenait nul plaisir aux jouets superbes apportés par son père. Devant les canons minuscules, les casques dorés, les soldats de Nuremberg, les fusils et les sabres, il levait ses faibles épaules dans un geste triste et découragé, comme pour dire : est-ce que je puis jouer à la bataille, moi !... Alors Madeleine prenait des ciseaux, une feuille de papier, et commençait l'humble jeu des petits

ÉTRANGER

ALSACE-LORRAINE. — Suivant l'habitude, à Saverne, la préfecture a prêté aux conscrits un drapeau allemand pour le promener en tête de cortège à travers les rues.

Cette promenade ayant eu lieu, une foule de conscrits s'est amassée devant la mairie, a déchiré le drapeau allemand et en a brisé la hampe.

Le commissaire de police, suivi des gendarmes, est intervenu. On a opéré cinq arrestations.

Des perquisitions domiciliaires ont eu lieu dans différentes maisons. Les autorités allemandes croient que les conscrits ont agi d'après un plan concerté d'avance et à l'instigation de quelques meneurs.

— On se rappelle que les locataires de Strasbourg auxquels les propriétaires auraient interdit d'apposer des drapeaux à leurs logements à l'occasion de solennités publiques, ont été invités par la direction de police à lui faire connaître les noms de ces propriétaires.

Nous apprenons à l'honneur de la population, dit le *Journal d'Alsace*, que cette invitation n'a été suivie d'aucun effet; aucune dénonciation n'est parvenue à la direction de police.

— Le *Journal officiel* allemand vient de publier une nouvelle ordonnance de l'empereur au sujet de l'achèvement des fortifications de Strasbourg et de Metz, qui subiront une complète transformation. Tous ces travaux devront être achevés à la fin de mai, du moins dans les ouvrages les plus avancés.

Les treize forts qui forment autour de Strasbourg une ceinture de défense, distante d'environ huit kilomètres de l'enceinte même de la ville vont recevoir les nouveaux canons-monstres qui se fondent à Essen en ce moment.

Les huit grands forts extérieurs de Metz, surtout le double fort de Saint-Quentin, subissent quelques transformations importantes, presque achevées. Ils recevront une partie du nouveau matériel, auquel l'usine Kropp travaille jour et nuit.

AUTRICHE. — A Vienne, 2,000 ouvriers socialistes se sont réunis au Colosseum. Le but de cette réunion était de discuter les revendications politiques des classes ouvrières.

Un commissaire du gouvernement y assistait.

Une première résolution fut adoptée demandant l'abolition des lois d'exception contre les socialistes, ainsi que des lois restrictives de la liberté de la presse.

Dans une seconde résolution, les socialistes demandent l'introduction du suffrage universel, le droit de réunion et d'association et une loi punissant sévèrement les fonctionnaires qui violeraient les droits politiques des individus ou des corporations.

BELGIQUE. — L'autorité militaire belge

vient d'édicter des mesures très sévères pour empêcher la propagande des doctrines socialistes dans les casernes.

REVUE FINANCIÈRE

Paris, 8 avril 1887.

Le marché est très calme: 3 0/0, 80.70; 4 1/2 0/0, 109.55.

L'action du Crédit Foncier est demandée à 1.370. Les bénéfices nets à répartir de l'exercice s'élèvent à 20,141,789, ce qui permet de distribuer 60 fr. par action.

Le 14 avril s'ouvrira la souscription publique aux 52,537 obligations des Chemins de fer départementaux au prix de 357.50. L'Etat garantit l'amortissement et un intérêt de 4.85 0/0.

La Société Générale conserve une grande fermeté.

On n'a peut-être pas remarqué les conditions loyales de l'émission des 8,000 obligations de la Compagnie Française des Moulins à vapeur d'Anvers et du Havre. Pas un sou à verser tant que la répartition n'aura pas été faite. Les démarches pour obtenir la cote sont très avancées. La Banque d'Escompte, banquier de la société, recevra les versements. On peut souscrire au siège social, 108, rue Saint-Honoré. Les souscriptions sont arrivées déjà en très grand nombre, provenant surtout de gens exerçant des industries se rattachant à la minoterie.

L'action Sapphire fait prime de 10 fr. à Londres, soit une cote de 35 fr. environ. Malgré l'interruption partielle résultant des grands travaux en voie d'exécution, l'extraction du minerai en février est estimée à 20,600 fr.

Nombreuses demandes sur les Polices A B de l'Assurance Financière.

Nos chemins de fer sont sans changement.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST

Nous apprenons que le second concert de l'Harmonie Saumuroise aura lieu, au théâtre, dimanche 17 avril courant.

Le VENDREDI 29 avril, il sera donné au théâtre de Saumur une seule représentation de FRANCILLON, la nouvelle pièce de M. Alexandre Dumas fils et le grand succès de la Comédie-Française.

Interprètes: MM. Abel (du Vaudeville), Worms (du Palais-Royal), P. Deshayes (de l'Odéon), Paul Giron (du Gymnase), Dubreuil (de la Porte-Saint-Martin), Court (du Vaudeville), Darcel (des Variétés); M^{me} Leture (de l'Odéon), P. Deshayes (du Palais-Royal), Raynaud (du Gymnase), Wilson (de la Porte-Saint-Martin).

On commencera par le *Bijou de la Reine*.

Nous reparlerons de cette représentation.

FÊTES ET ASSEMBLÉES DES ENVIRONS

Lundi de Pâques, 11 avril, assemblée annuelle au Chapeau, commune de Saint-Lambert-des-Levés.

UNE MESURE FACHEUSE

Avant de prendre ses vacances, la Chambre a voté un crédit d'un million de francs, applicable au recensement des propriétés bâties. Cette mesure sera mal accueillie dans les campagnes, car elle tend au relèvement

de la cote foncière, de l'impôt des portes et fenêtres et de la cote mobilière.

Si le service du cadastre était tenu au courant par des ramifications annuelles, on n'aurait pas besoin de provoquer de loin en loin ces crises de recensement.

PAROISSE N.-D. DE LA VISITATION

Fête de Pâques

Grand'Messe, à 10 heures:

Kyrie, — Gloria, — Sanctus, — Agnus Dei, — messe à deux voix, de Lenoir.

Vêpres, à 3 heures:

Psalmes en faux-bourdon à trois voix (Aloys Kunc).

Salut:

Regina celi, à trois voix (Haendel).

Tantum ergo, à trois voix (Nicolo Lorenzo).

Laudate Dominum, à deux voix (Gounod).

CONCOURS RÉGIONAL A POITIERS

La Compagnie d'Orléans accorde, en grande et petite vitesse, une réduction de 50 0/0 pour le transport des animaux, instruments et produits envoyés aux concours et expositions; les expéditeurs devront remplir les conditions auxquelles est subordonnée l'application des tarifs spéciaux B. n° 3 et D. n° 4.

Même réduction de 50 0/0 pour les chiens envoyés en grande vitesse à l'Exposition canine.

Les Sociétés de gymnastique obtiendront une réduction de 50 0/0 en voyageant 10 au moins.

Des billets aller et retour à prix réduit seront mis à la disposition des voyageurs dans les gares et stations situées dans la région du concours.

Les chemins de fer de l'Etat accordent aussi 50 0/0 aux Sociétés de gymnastique voyageant 10 au moins. La même réduction est faite pour les animaux, produits et objets, sans responsabilité pour les œuvres d'art.

UN LIGNARD QUI MARCHE BIEN

L'Echo du Loir a reçu la lettre suivante:

« Monsieur le rédacteur,

» Hier au soir, je devais prendre le train de Tours au Mans à 3 heures 50, pour me servir de la correspondance existant entre Aubigné et La Flèche, où je voulais arriver à 7 heures 1/2.

» Occupé à causer avec un de mes amis, je laissai, sans m'en apercevoir, passer l'heure du départ, si bien qu'en arrivant à l'embarcadère, je vis le train déjà en mouvement partir sans moi.

» Ma foi, j'en pris philosophiquement mon parti et me résignai à coucher à Tours.

» Mais, un soldat du 40^e de ligne, auquel probablement la même mésaventure venait d'arriver, se montra plus tenace.

» Obstinément cramponné à une des portières, il courait le long du quai, essayant de monter dans le train en marche.

» Sans l'intervention de deux ou trois employés qui l'arrêtaient de force, il se serait certainement fait écraser.

» Je l'avais regardé de loin, et lorsqu'il eut perdu tout espoir de prendre le train, je

m'attendais à le voir abattu, car il devait avoir rejoint son corps avant le lendemain matin, et toute correspondance avec La Flèche était impossible.

» Cet accident parut l'accabler tout d'abord; mais bientôt, d'un air de défi, le fantassin se redressa: « Eh bien, dit-il, j'irai à pied. »

» Le lendemain, j'avais déjà oublié mon pauvre lignard, quand, en passant à Aubigné, j'entendis parler d'un jeune soldat du 40^e qui, la veille, arrivé de Tours à 9 heures 50 du soir, était parti à pied pour La Flèche à 40 heures 1/2.

« Tiens, me dis-je, c'est mon fantassin, mais, sans doute, il ne sera pas arrivé; car il avait huit bonnes lieues à faire avant le jour. »

» Cependant, ce petit soldat m'intriguait, et aussitôt arrivé à La Flèche, je me dirigeai vers la caserne, pour demander de ses nouvelles à un de mes bons amis.

» Chemin faisant, je rencontrai (il était midi 1/4) une escouade de fantassins rentrant à la caserne. C'étaient les soldats élèves au Prytanée. Mon petit lignard y était, fatigué sans doute, mais levant encore fièrement la jambe.

» Le soir je m'informai de lui.

» Il était arrivé à La Flèche à 3 heures 1/4 du matin, moins de 5 heures après avoir quitté Aubigné, et fait plus de huit lieues à pied, sans le secours d'aucune sorte.

» UN LECTEUR. »

UNE GUÉRISON SINGULIÈRE

L'avenir de la Dordogne rapporte un très curieux cas médical qui s'est produit ces jours derniers à l'hospice de Périgueux.

Un homme atteint de la rougeole et probablement sujet à des accès de somnambulisme était dans son lit au fort de l'éruption. Dans la nuit, tout suant, il se lève, ouvre la fenêtre, saute une hauteur de quatre à cinq mètres, vient tomber contre un arbre auquel il se cramponne machinalement. Sans avoir éprouvé aucun mal, à moitié inconscient et à moitié réveillé par la secousse, il erre quelques instants dans la nuit glacée, aperçoit une lumière, frappe à la vitre, frappe encore, car on n'avait pas répondu à son appel. Le concierge surpris, — car c'était à la loge du concierge que le malade était venu — ouvre et se trouve en présence d'un homme en chemise, les yeux égarés, qui lui demande: « Où suis-je? » Après quelques explications le malade est ramené en toute hâte dans son lit.

On craignait que cette promenade nocturne en pleine éruption de rougeole n'eût les conséquences les plus funestes. Dès le lendemain, au contraire, notre homme était radicalement, absolument guéri. Il y a là un accident pathologique des plus curieux.

Ayant eu la douleur de perdre le vénéré frère RUPERT, ancien directeur des novices, directeur de l'École des Frères de Saumur, qui, sur 60 années passées dans la vie religieuse, en a consacré 56 à l'enseignement de la jeunesse, ses Elèves croient remplir un

enfants pauvres, qui charmaient l'enfant riche. Lui en découpaient-elle, à son Henri, des rondes de petites filles qui dansaient en se tenant par la main! Lui en rangeait-elle des cartes en capucins, qui s'abattaient tous à la fois le nez en avant. Lui en pliait-elle des régiments de cocottes, qu'on plaçait en rond autour de la table. Et les petits bateaux en coques de noix qu'elle mettait à voguer dans une coupe de cristal! Et les belles découpages très fines, très soignées que l'on couvrait de couleurs chatoyantes.

Mais les histoires étaient surtout le bonheur suprême de l'enfant; et Madeleine cherchait, dans sa mémoire, les vieux contes que l'on radit aux veillées d'hiver, à la clarté d'une bûche de chêne. Elle évoquait les chevaliers guerroyants et bardés d'acier, les belles dames fourrées d'hermine, et les jeunes pages, la plume à la toque.

Il avait des mots charmants, ce petit Henri.

Un jour, attirant sa mère tout près de lui:

— Écoutez, dit-il, j'ai un petit oiseau dans le cœur... il chante toujours; il dit: « maman, maman. » L'entendez-vous?

Il la regardait de ses grands yeux limpides, et Madeleine, frémissante sous les douces caresses des mains mignonnes, enveloppait Henri d'un regard ineffable, où elle mettait toute la tendresse passionnée de ses beaux yeux noirs. Toutes ses pensées convergèrent sur ce fils unique et adoré;

toute la chaleur de son âme se concentrait sur ce touchant petit être pour lequel, avec joie, elle eut donné sa vie. Comme elle comprenait ce poème de la tendresse sans limites et des douleurs cachées qui se nomme l'amour maternel. Comme elle lui disait tout bas, à ce fils: Tout de moi t'appartient, et le bonheur que j'éprouve en me dévouant pour toi est ma récompense. Pauvre petit enfant, je te bénis jusque dans les souffrances que tu me causes. Oui, tu souffres parce que tu souffres; mais si tu savais comme mon amour est fort... Ah! je t'aime, je t'adore, parce que tu es infirme et bien malheureux.

Souvent, au milieu de leurs tendres épanchements, la porte s'ouvrait, et le capitaine de Jorbrabourg entra brusquement. Il revenait soit d'une parade, soit d'une séance à la salle d'escrime. Ses sourcils se fronçaient à la vue de la jeune mère agenouillée devant la chaise-longue, et abandonnant ses mains à l'enfant qui aimait à jouer avec les doigts, chargés de bagues, à faire tourner et scintiller les émeraudes et les diamants. Il semblait alors à Herbert qu'une multitude de petites pointes acérées lui entraient dans la chair; mais, pour un empire, il n'aurait pas reconnu qu'un peu de jalousie le mordait. Il attribuait sa tristesse à l'état maladif de son fils, qui le désolait et brisait toutes ses espérances.

Il considérait un instant l'enfant paré de rubans

et de dentelles, et si touchant avec sa petite figure amaigrie où les grands yeux avaient un éclat de fièvre; il adressait quelques paroles à Madeleine; puis, avec un sourire amer, il quittait la chambre en murmurant:

— Quel malheur qu'il soit ainsi!

Mais en se mêlant de nouveau à la vie active, en se retrouvant sous les tilleuls, dans le mouvement de l'Unter den Linden, il avait vite fait de se reprendre; car il ne pouvait supporter la tristesse, et restait fidèle à sa devise: « Tout ce qui me plaît c'est mon devoir; tout ce qui m'ennuie, peu m'en soucie. » Certes, il aimait encore Madeleine; cependant il commençait à trouver que la vie de famille impose parfois des devoirs bien austères. La jeune femme était toujours admirablement belle; mais il la voyait si inquiète depuis une année, son beau front sans cesse nuagé d'un souci, et on se lassait des soupirs et des larmes; et puis, elle refusait, maintenant, de le suivre dans le monde, au théâtre, au concert, aux bals du général, aux dîners de l'ambassade, aux grandes chasses du roi. Toute vanité, tout désir de se parer et de paraître avaient été anéantis chez la jeune mère par l'infirmité de l'unique enfant. Et cela manquait de gaieté vraiment, une soirée en tête à tête, à côté d'un frère petit garçon qui accaparait entièrement sa mère, qui, impérieusement, réclamait toutes ses caresses et tous ses baisers.

Alors, Herbert s'en allait retrouver ses amis dans les restaurants en vogue, où les sérénades accompagnaient le bruit des fourchettes sur la fine porcelaine. Il ne pouvait se passer de ses camarades, de ces joyeux donneurs de répliques nécessaires à l'épanouissement des idées; et, pour être toujours le leader de la belle et brillante assemblée, il dépensait sans compter, recevant princièrement sa cour, ouvrant sa bourse aux quémandeurs, aux parasites, et les emprunteurs et les parasites battaient des mains. Ils balançaient l'encensoir, et déclaraient en chœur que le capitaine de Jorbrabourg était le lion du régiment. Sa présence était l'honneur et la joie d'une fête; ses bons mots étaient dignes d'être rapportés de Berlin à Vienne. Il n'y avait pas de maître d'escrime capable de joûter contre son fluret; pas un cavalier qui pût lui être comparé; pas un joueur qui perdît avec sa belle indifférence; enfin, rien ne manquait à sa gloire de sportsman et de parfait gentilhomme.

Et tandis qu'il offrait, à ses amis, ces déjeuners et ces dîners fins, où la louange soldait l'amphytrion, Madeleine, toujours assise près de la chaise-longue de son enfant, se sentait triste... triste à pleurer.

(A suivre.)

devoir de justice et de reconnaissance en faisant appel à la générosité des amis de l'enseignement chrétien pour les prier d'avoir la bonté de contribuer à l'érection de l'humble monument funèbre que ses frères en religion et eux ont l'intention de lui faire élever.

Les souscriptions seront reçues, soit chez les Frères, rue Duplessis-Mornay, soit au bureau de l'Echo Saumurois.

Les Œufs de Pâques (1)

L'usage des œufs de Pâques est général chez tous les peuples des différentes communions chrétiennes, et paraît être une tradition symbolique de l'Eglise primitive que l'on explique de diverses façons.

D'après la version la plus répandue, les premiers chrétiens virent dans le phénomène de l'éclosion l'image de la résurrection du Christ.

De ce symbole est née la cérémonie de la bénédiction des œufs et l'habitude d'en offrir à ses amis le jour de Pâques.

Cette cérémonie, toute mystique, s'imprima ensuite dans les mœurs.

L'œuf rouge rappelle celui que pondit la poule des parents de l'empereur Alexandre Sévère le jour de sa naissance. Il y a aussi l'œuf bleu, l'œuf jaune, l'œuf bariolé, etc. Ces nuances variées n'ont probablement d'autre origine que l'amour du changement.

Au moyen âge, la procession ou quête des œufs qu'organisaient les écoliers à Paris, le jour du jeudi saint, était superbe, si l'on en croit les chroniques du temps.

Des banderoles aux couleurs éclatantes flottaient sur les tours des églises; les cloches sonnaient à toute volée pour appeler les fidèles à la prière.

La population tout entière était dehors, les églises regorgeaient.

Un joyeux cortège, précédé de tambours, de trompettes et de fifres, encombré d'étendards, de bannières, de bâtons enrubannés, s'en allait par les rues chanter *Laudes* à pleins poumons.

Outre les écoliers, la procession comprenait les jeunes clercs des églises et des représentants de tous les corps d'état, avec leurs attributs symboliques.

Toutes les classes de la société accompagnaient le cortège, bourgeois avec leurs femmes et leurs filles, grands seigneurs, pages, duchesses, marquises, ouvriers, artisans et valets.

Les gens du commun avaient une corbeille d'osier suspendue à leur cou; les autres la portaient plus ou moins enrubannée, suivant leur situation de fortune. Les jeunes filles de castes privilégiées les faisaient porter par leurs pages.

Quelques élégantes de haut parage se faisaient suivre de chiens microscopiques caparçonnés de soie multicolore et tenus en laisse par des valets, au moins aussi bariolés que leurs bêtes. Ces intéressants quadrupèdes portaient également au cou de petits paniers pouvant contenir quelques œufs.

Tout ce monde-là allait quêtant de porte en porte, chez ses amis, parents et connaissances, et nul, parmi les visites, fût-il pauvre comme Job, n'osait refuser les œufs requis.

Les pauvres donnaient tout simplement l'œuf de poule blanc, rouge ou jaune; les riches offraient des œufs colorés plus ou moins artistement ou même des bijoux de prix.

Quand les cadeaux étaient beaux, on gratifiait d'une sérénade étourdissante le généreux donateur; mais gare au pingre qui s'en tirait à trop bon compte; un affreux charivari le rendait plus prodigue l'année suivante. Et pendant ce temps, les cloches sonnaient toujours, chaque cortège se rendait sur la place de son église respective, et chantait *Laudes*, avant d'entrer pour assister à l'office.

Le prêtre bénissait les œufs, et le service divin terminé, les cloches interrompaient leur carillon. Les fidèles, si bruyants tout à l'heure, sortaient de l'église silencieux et recueillis, avec leurs corbeilles d'œufs couvertes de crêpe noir et chacun rentrait chez soi en cachant ses œufs avec soin. Pendant les deux jours où les cloches se taisaient, en l'honneur de la mort du Christ, on voyait errer, par les maisons, les habitants inquiets qui furetaient dans tous les coins pour dé-

couvrir les œufs cachés par les parents, les amis ou même les voisins.

Le samedi matin, au sortir de l'église, pendant que les enfants auxquels on avait raconté que les cloches étaient parties en pèlerinage à Rome, comme le certifiait une antique légende, attendaient sur la place, bouche béante et la tête levée vers le clocher, le retour des cloches bénies par le Saint-Père, chacun allait dénicher sa trouvaille et la rapportait triomphalement à son propriétaire, toujours en chantant.

Les œufs appartenaient naturellement à ceux qui les avaient découverts.

Les rois eux-mêmes participaient à ces jeux. La fête des œufs des enfants de France, sous les Valois, était magnifique. Catherine de Médicis y prenait un plaisir extrême et faisait venir des cadeaux de Toscane pour les gens de sa maison. La reine Marguerite de Navarre et la jeune Marie Stuart enjolivaient leurs œufs de délicieuses peintures.

On conservait autrefois, parmi les curiosités de la bibliothèque de Versailles, deux œufs de Pâques peints par Lancret et Watteau, pour M^{me} Victoire, fille de Louis XV.

Aujourd'hui, tous nos magasins sont encombrés d'œufs de toutes les dimensions, fabriqués avec les matériaux les plus divers. Dans celui de la simple fruitière s'étalent les œufs naturels blancs, rouges ou jaunes foncé; chez les marchands de jouets trônent les poules couveuses avec leurs rubans aux couleurs vives; chez les marchands de nouveautés, les œufs de carton tapissés de dentelles; chez les confiseurs, des œufs en sucre blanc ou rose tendre, en chocolat, en velours, en satin uni ou avec figurines; chez les fleuristes, les œufs de porcelaine bondés de fleurs.

Comme la 4^{ème} janvier, l'anniversaire de la naissance, etc., Pâques est devenu un prétexte à cadeaux: c'est une échéance redoutable pour le budget.

Quoi qu'il en soit, nous vous souhaitons à toutes, aimables lectrices, un mari galant qui vous offre demain, à votre réveil, l'œuf de Pâques de vos rêves. OSCAR LEONI.

La Soirée de Jeudi

Malgré l'incertitude du Temps, la Fête de la Mode a été cette année très mouvementée, et de toutes celles auxquelles nous assistons depuis quelques années, celle-ci est la plus réussie.

Nos Exposants ont fait de véritables Merveilles et nous avons constaté avec plaisir les grands Progrès accomplis dans cette industrie de la Nouveauté, si précieuse, si importante dans la Vie Luxueuse d'aujourd'hui.

Il faut convenir d'une façon générale que la Supériorité des Magasins du Printemps s'est une fois de plus hautement affirmée. — Elle est du reste le contre-coup naturel et logique des grands efforts faits dans ces dernières années par cette Maison.

La place Saint-Pierre était encombrée d'une foule nombreuse, constamment renouvelée, et à chaque instant arrivait un flot de Visiteurs nouveaux. — La silhouette de l'Élégante Façade des Magasins du Printemps superbement éclairés, se détachait admirablement dans la nuit. — L'Effet du Rez-de-Chaussée était incomparable, étant donné la dimension énorme de la Galerie.

Décrire l'une après l'autre toutes les Jolies Nouveautés que nous avons vues exigerait un temps et un espace qui nous font défaut. — Qu'il nous suffise de dire, ce qui n'étonnera personne du reste, qu'il y avait des Chapeaux exquis, des Robes, des Confections et des Ombrelles d'une rare élégance. — Jamais nous n'avons vu rien de plus coquet, de plus varié, de plus séduisant. — Il est vrai que les Lustres du lampiste Courant et que les Serres de Roy avaient été largement mis à contribution.

Tous nos compliments à l'Industriel qui a su réunir, avec un goût si sûr et une prodigalité si magnifique, tant de ravissantes choses dans ce coquet et confortable immeuble de la place Saint-Pierre.

Félicitons-le également de l'idée hardie et heureuse qu'il a eue d'abandonner ce vieux et incommode Carrefour de la Tonnelle et de s'installer sur cette Place d'avenir, grâce à son importance presque unique dans notre Ville, où d'ici peu, nous en avons l'intime conviction, il aura des imitateurs. — D'autres Commerçants prendront

certainement part à ce Mouvement industriel, auquel il semble les convier en faveur de la place Saint-Pierre.

Ils peuvent compter, nous l'espérons du moins, sur le concours bienveillant de la Ville. — Nos Ediles verront là une œuvre d'équité ayant pour but, non seulement un Embellissement Urbain, mais encore une Répartition juste et vraie de la Vie Commerciale dans tous les quartiers de Saumur.

FAITS DIVERS

POISSON D'AVRIL

M. G..., négociant en vins, n'est pas ennemi d'une douce gaieté. Ce n'est pas qu'il soit doué d'une imagination bien vive dans le choix de ses plaisanteries, mais peu lui importent les procédés, pourvu que ses petites fumisteries lui donnent un quart d'heure de bon temps.

Il avait pris à son service une fille venant de la campagne, très naïve et d'une simplicité primitive.

Le 4^{ème} avril était venu.

Cette date rappela à M. G... les facéties classiques qui ont amusé plusieurs générations. Tout en s'habillant le matin, il rumina pour trouver quelque bon tour dans son sac à malices.

N'ayant pas d'autre personne sous la main, l'idée lui vint de prendre sa servante pour victime.

Il l'appela d'une voix impérative :

— Françoise ?

— Monsieur !

— Nous sommes au 4^{ème} avril. Avez-vous pensé à acheter le fil que l'on vend ce jour-là aux Halles centrales ?

— Quel fil, monsieur ?

— Mais, naïve enfant, le fil à couper le beurre ? Croyez-vous qu'à Paris on se serve d'un couteau ?

— Ma foi, monsieur, je ne connais pas cet instrument; mais j'y vas tout de suite.

Voilà la pauvre servante en plein marché.

Vous jugez des rires et des quolibets que soulevait sa question saugrenue.

Les marchandes se la renvoyaient l'une à l'autre. L'une disait : « Du fil à couper le beurre ? Je n'en ai pas; je viens de vendre le dernier morceau. » Une autre ajoutait : « Vous ne trouverez plus de ça ici, mais allez chez le bandagiste, il doit lui en rester encore. » Et Françoise tournait, à droite, à gauche, ne sachant plus ou donner de la tête.

Heureusement, elle rencontre sur son chemin un monsieur complaisant. Celui-ci lui dit : « Ja vous ai entendue, il y a un instant, demander du fil à couper le beurre. Je viens d'en acheter une provision, mais je n'userais pas tout ce que j'ai, et si cela peut vous rendre service, je vous en céderai un mètre cinquante. »

La servante, ravie, accepta cette proposition. Son interlocuteur sortit gravement de sa poche un bout de ficelle rouge.

— Combien vous dois-je, monsieur ?

— C'est 44 fr. 25.

Et Françoise payait les 44 fr. 25, pensant en elle-même que ce fil était très cher, et qu'il fallait avoir grand soin de l'économiser.

Vous jugez si M. G... eût envie de rire quand il sut de quelle manière l'aventure avait tourné. Il déclara à sa cuisinière qu'elle avait été volée et il voulut l'obliger à supporter la dépense nécessitée par sa sottise.

Celle-ci déclara qu'elle préférerait donner ses huit jours.

A quoi le maître répondit qu'il retiendrait sur les gages le montant de l'acquisition.

Françoise se refusa à ce sacrifice, et, bien conseillée par un homme d'affaires, elle a assigné son maître en justice de paix.

M. G... a été condamné au principal de la demande et aux frais.

Gageons qu'il se montrera à l'avenir moins tenté de faire ce qu'on appelle un bon poisson d'avril.

**

Un bon curé de campagne vient rendre visite, à Paris, à une de ses paroissiennes d'été. Il regarde les meubles, encombrés de bibelots, comme il est de mode aujourd'hui; et d'un air enchanté, se tournant vers la maîtresse de la maison :

— Je vois avec plaisir, lui dit-il, que

vous êtes en train d'organiser une loterie pour nos pauvres !

Définition :

RÉPUBLIQUE. — Une opinion, pour quelques-uns.

Pour le plus grand nombre: une carrière.

Pour les malins: une mine.

L'Union des Propriétaires de Nice, dont le siège social est à Nice, 9, place de l'Hôpital, et le dépôt de ses produits à Paris, 40, avenue de l'Opéra, nous prie d'informer les amateurs d'Huile d'Olive supérieure, qu'elle vient de mettre en dépôt, à l'Epicerie Centrale de Saumur, des bombonnes de 5 et 10 kilos (scellées au départ comme garantie d'authenticité) qui y seront vendues sans augmentation de prix.

Salons de Modes

M^{me} RICHARD a l'honneur de prévenir sa Clientèle et les Dames de Saumur, qu'elle arrive de Paris avec un grand choix de **Chapeaux, pour Dames, Fillettes et Enfants**, sortant des premières Maisons de Modes et à des prix très avantageux.

PALAIS-ROYAL Bijouterie, fantaisie, choix splendide.
PALAIS-ROYAL Maroquinerie fine et ordinaire.
PALAIS-ROYAL Bois sculpté, articles suisses.
PALAIS-ROYAL Chinoiseries, laques, potiches, coquillages.
PALAIS-ROYAL Peignes riches et ordinaires.
PALAIS-ROYAL Articles de fumeurs, cuir et métal.
PALAIS-ROYAL Lunettes et pinces-nez, étuis.
PALAIS-ROYAL Eventails et écrans.
PALAIS-ROYAL Timbres caoutchouc.

MEILLEUR MARCHÉ

Que partout ailleurs

PALAIS-ROYAL, 8, rue Saint-Jean SAUMUR.

COMPAGNIE DE
CHEMINS DE FER DÉPARTEMENTAUX

Siège social à Paris, Avenue de l'Opéra, 20

SOUSCRIPTION PUBLIQUE

à 52,537 Obligations de 500 Fr. 3 %.

REMBOURSABLES A 500 FR., RAPPORTANT 15 FR.

Autorisation ministérielle du 22 Mars 1887

GARANTIE DE L'ÉTAT

Conformément à la loi du 27 Juillet 1886

PRIX D'ÉMISSION : 357 FR. 50 C.

PAYABLE COMME SUIVIT	En souscrivant	50 fr.
	A la répartition, du 25 au 30 avril 1887	50 "
	Du 10 au 15 juin 1887	80 "
	Du 5 au 10 août 1887	80 "
	Du 25 au 30 septembre 1887	97 50
Total		357 50

Les fonds de l'émission sont destinés à concourir à l'établissement du réseau d'intérêt général du Vivarais (Haute-Loire et Ardèche).

Revenu net annuel garanti par l'ÉTAT : Fr. 1.067.000

Le service des 52,537 Obligations exige. 834.287

Excédent de garantie. 232.713

Le CRÉDIT FONCIER DE FRANCE a été constitué, par décision ministérielle, dépositaire des fonds de l'émission, dont il ne se dessaisira qu'avec l'autorisation du Ministère des Travaux publics.

On souscrit le Jeudi 14 Avril 1887

A PARIS, à la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE, rue de Provence, 54, et dans ses Bureaux de quartier.
En FRANCE et à l'ÉTRANGER, dans ses Agences.

Le seul véritable **ALCOOL DE MENTHE**, c'est

L'ALCOOL DE MENTHE

DE RICQLÈS

Souverain contre les Indigestions, les Maux d'estomac, de cœur, de tête, etc., etc. Dans une infusion pectorale bien chaude, il réagit admirablement contre Rhume, Refroidissement, Grippe, etc. 47 ans de succès, 41 récompenses. Dépôt partout.

REFUSER LES IMITATIONS

BOURSE DE PARIS

DU 8 AVRIL 1887.

Rente 3 0/0	80 75
Rente 3 0/0 amortissable	84 "
Rente 4 1/2	103 95
Rente 4 1/2 (nouvelle)	109 65
Obligations du Trésor	510 "

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Etudes de M^e E. COUDREUSE, avoué-licencié à Baugé, et de M^e CAILLEAU, notaire à Longué.

VENTE
Par licitation
d'un
Corps de Bâtiments
ET DÉPENDANCES
Sis ville de Longué, rue de la Loi.

L'ADJUDICATION aura lieu le **Jeudi 21 avril prochain** (1887), à deux heures de l'après-midi, en l'étude et par le ministère de M^e CAILLEAU, notaire à Longué.

On fait savoir à tous qu'il appartiendra qu'en exécution d'un jugement rendu par le Tribunal civil de Baugé, le quinze mars dernier (1887) qui sera enregistré dans les délais de la loi.

Entre:
1^o M. Etienne-Henri Saussereau, négociant en vins, demeurant à Longué;
2^o M. Achille Saussereau, employé de commerce, demeurant à Chemillé, mineur, âgé de 20 ans, émancipé par déclaration faite le quatre mars dernier (1887) devant M. le juge de paix de Longué, ledit mineur assisté de M. Henri Saussereau, négociant en vins, demeurant à Chemillé, curateur à son émancipation, Co-intéressés,
Demandeurs, ayant M^e COUDREUSE pour avoué;

Et:
M. Claude Colin, marchand de meubles, demeurant à Saumur, rue du Portail-Louis, n^o 28,
« Es-qualité de subrogé-tuteur de M^{me} Angèle Saussereau, mineure, »
« issue du mariage de M. Etienne-Henri Saussereau, avec dame Alexandrine Gallé, décédée, »
Défendeur, ayant M^e LETOURNEUR pour avoué;
Et en présence de:
M. Deixonne, vétérinaire, demeurant à Longué,
« Es-qualité de subrogé-tuteur ad hoc de la mineure Saussereau, »
« sus-nommée; »
Il sera procédé à l'adjudication des immeubles ci-après désignés.

DÉSIGNATION
Ville de Longué.

Un corps de bâtiments et dépendances, situés ville de Longué, rue de la Loi, comprenant:
Une maison d'habitation, desservie sur la cour par un escalier extérieur, composée de: un vestibule, une cuisine, un salon à manger, quatre chambres à coucher, escalier desservant le grenier, vaste chais sous la maison de plein pied avec la cour, greniers avec mansardes sur le tout, couverts en ardoises;
Cour devant la maison sur la rue avec une écurie, une buanderie, une remise et un bureau, pompe dans cette cour;
Jardin derrière la maison entourée de murs avec lieux d'aisances;
Le tout, d'une superficie de sept ares vingt-deux centiares, est porté au plan cadastral sous le n^o 145, partie section J, et joint au nord la rue de la Loi, au midi et au couchant M^{me} veuve Bancheureau et au levant enfants Vincelot.
« Tous murs de cet immeuble sont mitoyens dans les portions joignant les bâtiments voisins. »
Mise à prix..... 8,900 fr.

S'adresser à:

M^e CAILLEAU, notaire à Longué, dépositaire du cahier des charges;
M^e COUDREUSE, avoué-licencié à Baugé, poursuivant la vente;
M^e LETOURNEUR, avoué à Baugé, co-licitant.

Rédigé à Baugé, le vingt-trois mars mil huit cent quatre-vingt-sept.

L'avoué soussigné,
E. COUDREUSE,
avoué.

Enregistré à Baugé, le vingt-trois mars mil huit cent quatre-vingt-sept. f^o 75, c^o 1. Reçu un franc cinquante centimes, décimes, trente-huit centimes.

RICHARD.

PALAIS DES MARCHANDS

ANGERS — RUE BAUDRIÈRE — ANGERS

Grands Docks d'Ameublements pour l'Ouest

Grande Fabrique de Meubles en tous genres et en tous styles.



NOTA: Le Palais des Marchands se charge de la réparation des Meubles, Sièges et Tentures, à des prix très réduits.

Chambre à coucher noyer ou acajou, comp.: 1 lit dossier centré, 1 armoire à glace, 1 table de nuit.....	190
Chambre à coucher thuya et palissandre, complet: 1 lit dossier à chapeau, 1 armoire à glace, 1 table de nuit.....	310
Chambre à coucher vieux bois Louis XIII ou Henri II, 1 lit dossiers inégaux, 1 armoire à glace, 1 table de nuit.....	450
Salle à manger moderne, complet: 1 buffet étagères, 1 table à sal., 6 chaises.....	130
Salle à manger vieux bois Louis XIII ou Henri II, complet: 1 buffet à crédence, 1 table à rallonges, 6 chaises.....	360
Salon recouv. en tissu brocat double face, comp.: 1 canapé, 2 fauteuils, 4 chaises.....	225
Salon recouvert en velours frappé, comp.: 1 canapé, 2 fauteuils, 4 chaises.....	345
Cabinet de travail en vieux bois ou bois noir, complet: 1 bibliothèque à colonnes, 1 bureau à caisse, 4 chaises.....	255

NOTA: — Le prix de nos Chambres à coucher sont toujours avec Lit à deux personnes et nos Armoires grand modèle.

Etude de M^e V. LE RAY, avoué-licencié à Saumur, rue du Marché-Noir, n^o 12.

EXTRAIT

D'un jugement nommant un Conseil judiciaire.

D'un jugement contradictoirement rendu entre parties par le Tribunal civil de première instance de Saumur, le deux avril mil huit cent quatre-vingt-sept;

Aux requête, poursuite et diligence de M^{me} Désirée Baudin, veuve de M. Hamelin, ancien notaire, ladite dame demeurant à Montreuil-Bellay, ci-devant et actuellement à Coutures; Demanderesse, ayant M^e LE RAY pour avoué;

Contre: 1^o M^{me} Zoé Hamelin, épouse séparée de corps et de biens de M. Théophile-Mathias Maltier, ci-après qualifié et domicilié, ladite dame demeurant à Coutures, Défenderesse, ayant M^e LECOY pour avoué;

Et: 2^o M. Théophile-Mathias Maltier, épouse de la dame sus-nommée, agissant pour l'autorisation de ladite dame à ester en justice, propriétaire, demeurant à Cumelay, commune du Thourel;

Défendeur, ayant M^e BEAUREPAIRE pour avoué;

Il appert que: M^{me} Zoé Hamelin, épouse Maltier, a été pourvue d'un conseil judiciaire en la personne de M. Forget, expert à Montreuil-Bellay.

Pour extrait, dressé par moi, avoué soussigné et de la dame veuve Hamelin.

Saumur, le huit avril mil huit cent quatre-vingt-sept.

V. LE RAY.

Etudes de M^e DOUET, notaire à Beaufort, et de M^e BEAUMONT, notaire aux Rosiers.

VENTE AUX ENCHÈRES

Le DIMANCHE 17 AVRIL prochain, à 1 heure de l'après-midi, par le ministère de M^e BEAUMONT, notaire aux Rosiers, au domicile autrefois occupé par M. GOVIN, ex-pâtissier-traiteur, de divers bous objets de ménage et de matériel de pâtisserie.

Pour tous renseignements, s'adresser auxdits notaires. (232)

A LOUER

PRÉSENTMENT

UNE MAISON

Rue Dacier, n^o 28.

S'adresser à M. LECOY, avoué, rue du Temple, n^o 14. (226)

Etude de M^e PAUL PROUX, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

VENTE DE MEUBLES

Le JEUDI 14 AVRIL 1887, à une heure du soir, à Saumur, Grande-Rue, n^o 21, dans une maison habitée par M. ROBINEAU, ancien tailleur de pierres,

Il sera vendu:

Armoire, bois de lit, commode, tables, chaises, glaces, pendule, couettes, traversins, oreillers, couvertures, draps, nappes, serviettes, essuie-mains, établi, outils de tailleur de pierres, charrette à bras, bouteilles vides, batterie de cuisine, vaisselle et autres objets.

Au comptant, plus 10 0/0.

Etude de M^e HACAULT, notaire à Montreuil-Bellay.

VENTE MOBILIÈRE

Après décès.

Le LUNDI 11 AVRIL, à une heure après midi, et le lendemain, continuation, à la Minoterie de Bron, commune du Coudray-Macouard, par le ministère de M^e HACAULT, notaire à Montreuil, de la vente mobilière, après le décès de M. CHEIGNON.

On vendra notamment:

Un buffet à deux corps, commodes, plusieurs lits complets, tables, bureaux, glaces, pendules, chaises, fauteuils, couettes, matelas, vin en cercle et en bouteilles, mille bouteilles vides, bascules, diables ou brouettes de meunier, un presseur portatif, charbon de terre, un break presque neuf, établi, forge et ses accessoires, un lot de ferrailles, chaudrons, baignoire, panne à lessive et beaucoup d'autres bons objets.

Il n'a encore été vendu ni meubles ni literie.

On paiera comptant, plus 10 0/0.

Etude de M^e LE BARON, notaire à Saumur.

A LOUER

Pour le 24 juin 1887,

UNE MAISON

AVEC JARDIN

Rue de Bordeaux, n^o 17.

S'adresser à M^e LE BARON, notaire.

ON DEMANDE un apprenti pour Bonneterie, Mercerie, Maison P. FOUCHER. (248)

Etude de M^e BRAC, notaire à Saumur.

ADJUDICATION

Le dimanche 24 avril, à une heure,

En l'étude de M^e BRAC,

D'IMMEUBLES

Situés au Petit-Puy, commune de Saumur,

Comprenant:

Deux maisons et dépendances, avec jardin;
Un hectare de terre et vigne, en divers clos, et 35 ares de pré, dans la prairie du Thouet, dépendant de la succession de M^{me} veuve GOUBY-MARIET.

Pour détail, voir les affiches.

A LOUER

DE SUITE

BELLE MAISON

Avec Jardin,

Précédemment occupée par la banque Liénard.

S'adresser à M. LANGLOIS, rue du Portail-Louis, à Saumur. (246)

Maison à Louer

Pour la Saint-Jean 1887,

Rue du Pavillon, n^o 5,

Composée de 3 pièces au rez-de-chaussée, 4 au premier;
2 mansardes au second et greniers, petit jardin. (219)

INJECTION PEYRARD ex-Pharmacien à Alger. L'Injection Peyrard est la seule au monde ne contenant aucun principe toxique ni caustique, guérissant sur 232 Arabes atteints d'écoulements récents ou chroniques, dont 80 malades depuis plus de 10 ans, 30 depuis 5 ans, 92 de 4 jours à 2 ans; le résultat inouï a donné 234 guérisons radicales après 6 à 8 jours de traitement. Deuxième essai, fait sur 131 Européens, a donné 181 guérisons. Chez l'inventeur E. PEYRARD, place du Capitole, à Toulouse, et dans toutes les Pharmacies.

DENTS NI CROCHETS
Léon A. Fresco
Chirurgien-Dentiste
68, QUAI DE LIMOGES
SAUMUR
Extraction, Aurification - Prix modéré.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.